Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VOTATION CANTONALE DU 24 OCTOBRE 1999

Position des partis politiques représentés au Grand Conseil

Suite à une question du député Jean-Louis Cornu, le Département des institutions et des relations extérieures a pris la décision en juin dernier de porter à la connaissance des citoyens les recommandations de vote des différents partis politiques notamment par une parution dans la FAO et sur Internet.

La votation cantonale du 24 octobre 1999 donne lieu pour la première fois à cette démarche qui permet à moindre frais d'accroître l'information des citoyens.

Question posée aux électeurs : Acceptez-vous le décret du Grand Conseil du 18 mai 1999 accordant un crédit de Fr. 21'620'000.- pour la construction du Centre de traitements psychiatriques du Secteur nord, à Yverdon-les-Bains ?

POSITIONS DES PARTIS:

Parti radical OUI

Parti socialiste OUI

Parti libéral OUI

Union Démocratique du Centre OUI

Les Verts OUI

POP et Gauche en mouvement OUI

Parti démocrate chrétien OUI

Lausanne, le 08 octobre 1999

M. Bernard Muhl, adjoint au Service de l'intérieur et des cultes, 021 316.40.80.

Votations